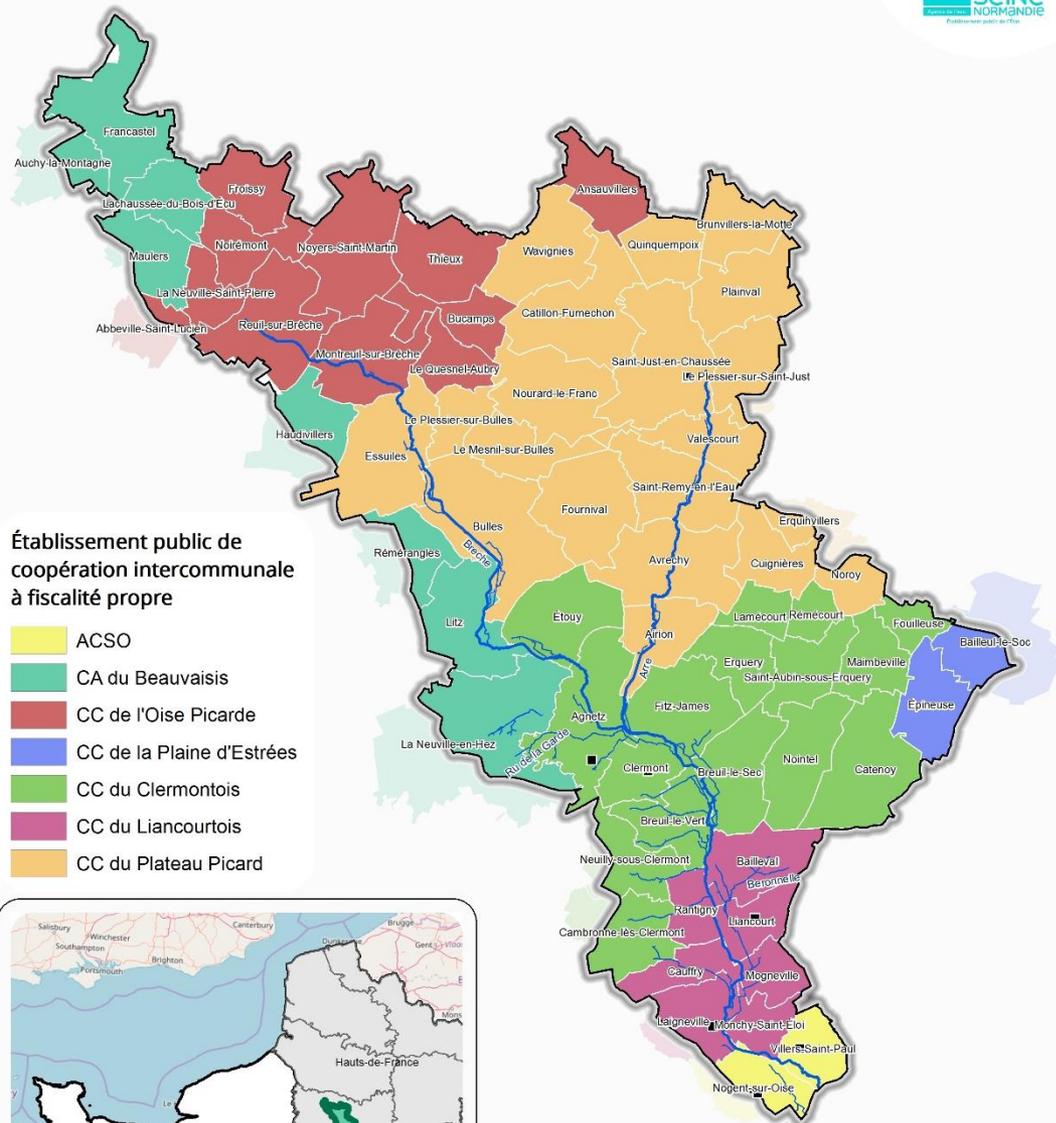


# SAGE de la Brèche

*Février 2019*

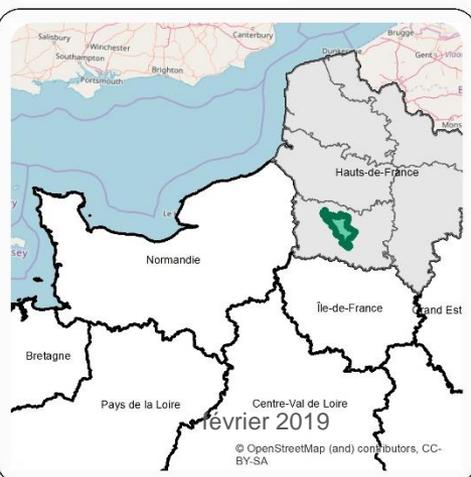
Commissions Qualité  
Scénarios tendanciels





Établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre

- ACSO
- CA du Beauvaisis
- CC de l'Oise Picarde
- CC de la Plaine d'Estrées
- CC du Clermontois
- CC du Liancourtois
- CC du Plateau Picard



- Villes principales
- Cours d'eau
- Communes
- Périmètre du SAGE

Sources, références : SIVB, OpenStreetMap



## SAGE de la Brèche

490 km<sup>2</sup>

66 communes – 90 000 habitants

### Cours d'eau

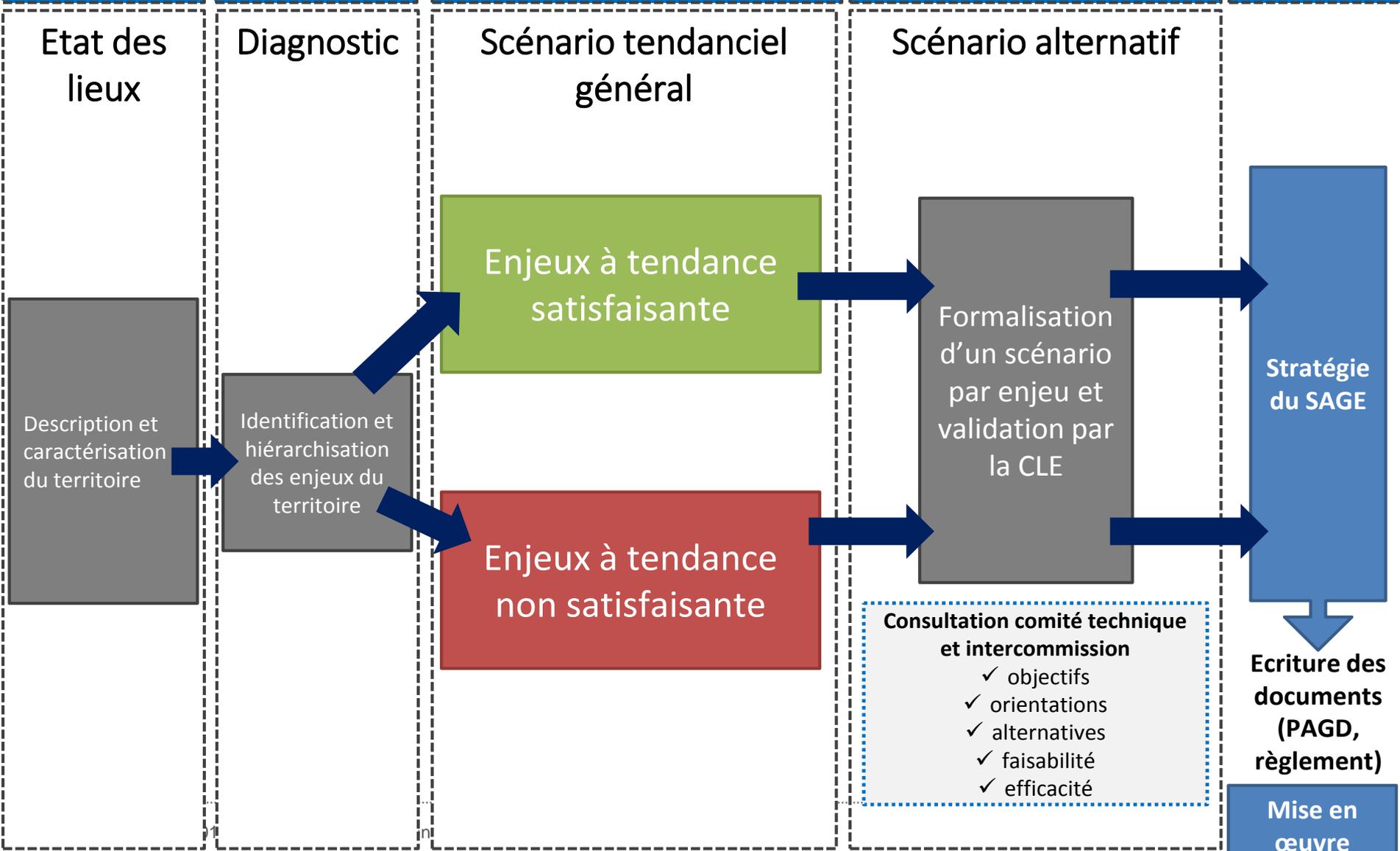
2 principaux : Brèche et Arré

155 km de linéaires

### Masse d'eau souterraine

Majoritairement, nappe de la craie picarde





# Scénario tendanciel

## Un travail sur les tendances à l'échelle du bassin

- ▶ Définir de manière prospective ce que seront les activités et les politiques publiques sur le territoire à horizon 20 - 30 ans
- ▶ Description et analyse de l'évolution de l'environnement et de la société pouvant influencer l'état des ressources en eau et des milieux aquatiques :

*Changement climatique, démographie, urbanisation, infrastructures, occupation des sols, programmes d'actions...*

## Objectif du scénario tendanciel

- ▶ Evaluer l'impact des évolutions des activités, de l'environnement et de la société sur les ressources en eau et les milieux aquatiques
- ▶ Identifier les enjeux satisfaisants et non satisfaisants en tendance, qui seront étudiés dans le(s) scénario(s) alternatif(s)
- ▶ Accompagner la CLE à définir les objectifs du SAGE

# Méthode du scénario tendanciel

## Méthode de travail

- ▶ **Collecte de données** sur les activités et les usages
  
- ▶ **Mobilisation des expertises en interne** sur l'aspect technique et réglementaire
  
- ▶ **Enquêtes directes** (Chambre Agri, CCI, SMBCVB, Bio Hauts de France)
  - Collecte de données
  - Avis sur l'évolution des activités économiques
  - Avis sur l'évolution des pressions correspondantes et sur l'impact sur les enjeux du SAGE
  - Avis /attentes sur les objectifs à atteindre et les actions à mener pour les atteindre

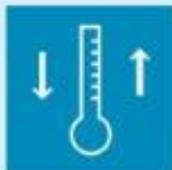
# Facteurs d'évolution



# Conséquences et impacts du changement climatique



Le changement climatique et l'eau sur le bassin Seine-Normandie, d'ici 2 100 ...



- Augmentation d'environ 2°C de l'eau de surface
- Réduction des précipitations d'environ 12%
- Augmentation de l'évapotranspiration d'environ 23% d'ici 2100
- Réduction des débits de 10 à 30%
- Réduction de la recharge des nappes d'environ 30%
- Augmentation des sécheresses extrêmes et des fortes pluies (en intensité et en fréquence)

→ Augmentation du besoin en eau des cultures

→ Déficits hydriques accentué

→ Etiages plus sévères

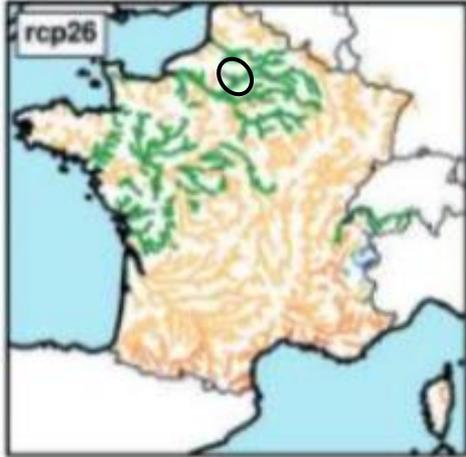
→ Assèchement des zones humides

→ Risque d'accroissement des coulées de boues

Source : Stratégie de l'Agence de l'Eau Seine Normandie

# Conséquences et impacts du changement climatique

**Scénario volontariste :**  
les émissions de GES  
stagnent puis décroissent



## Evolution du débit des cours d'eau

**Scénario laisser-faire :**  
croissance des émissions  
de GES

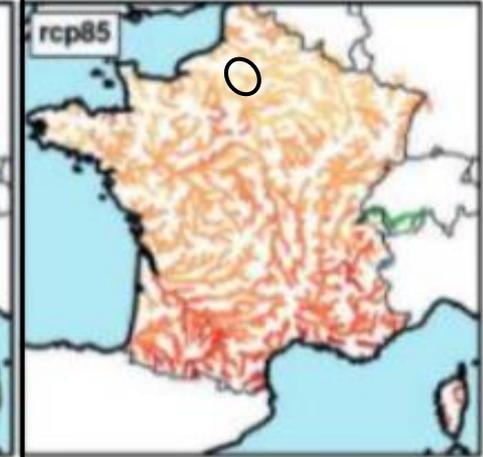
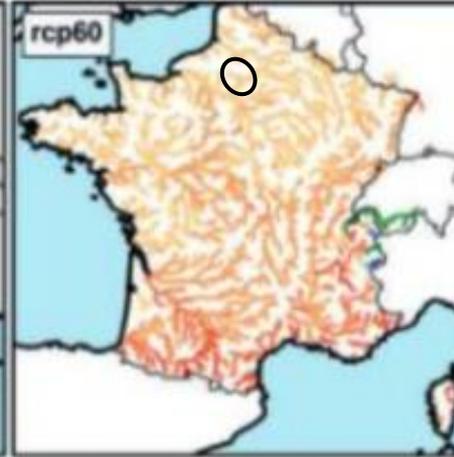
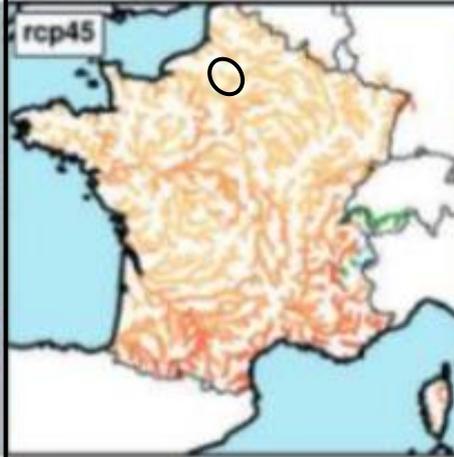
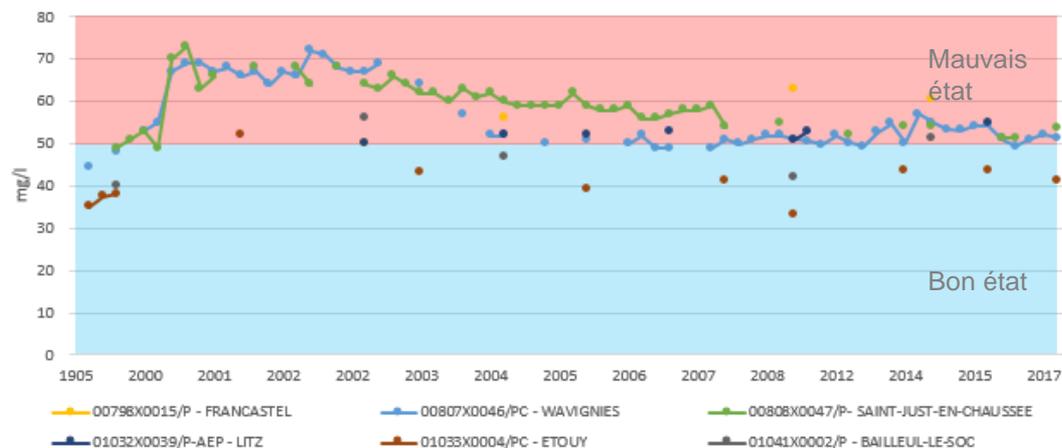


Figure 2 - Cartes de l'évolution relative du débit mensuel minimal d'une période de retour de cinq ans (QMNA5) entre la période 1960-1990 et 2070-2100, selon les quatre scénarios du GIEC) <sup>95</sup>

→ Importance des politiques d'atténuation dans l'évolution des débits minimaux

## Etat



## Facteur d'évolution



- Programme d'action de la Directive Nitrate
- Aires alimentation de captage : démarche BAC et animation agricole
- Amélioration du traitement des eaux usées

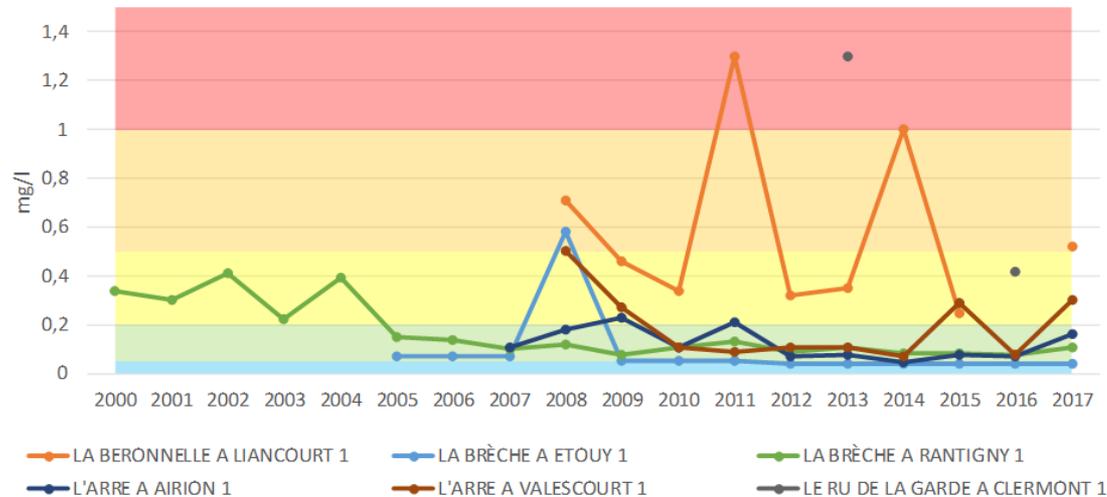


- Diminution de la pluie efficace
- Part importante et stable des céréales d'hiver dans les assolements
- Déficit de la maîtrise de la collecte et du transfert des eaux usées
- Absence de prise de compétence 6° : lutte contre la pollution

→ **Tendance globale stable ?**

## Etat

### Pics de concentration



## Facteur d'évolution



- Amélioration des traitements des eaux usées

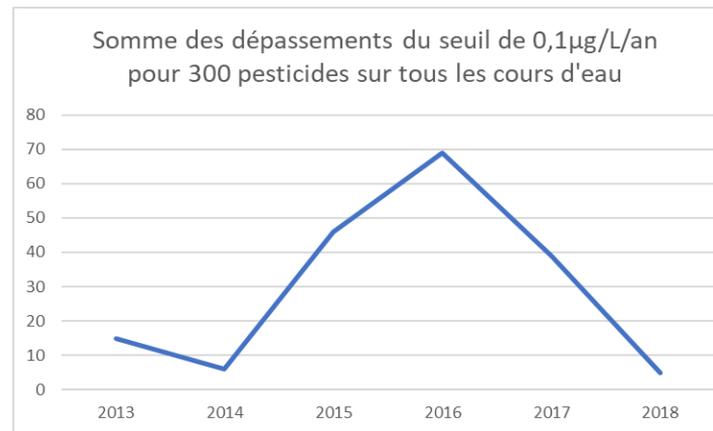


- Erosion accentuée par les événements pluvieux marqués
- Déficit de transfert des eaux usées
- Déficit de collecte des eaux usées

→ **Tendance globale ?**

## Etat

Problématique faible pour les eaux souterraines  
Problématique forte pour les eaux superficielles



## Facteur d'évolution



- Encadrement réglementaire des usages non agricoles
- Restrictions des homologations agricoles
- Augmentation des redevances pollutions diffuses (loi de Finances 2019)
- Politiques en faveur de l'AB



- Consommation constante des pesticides agricoles
- Part importante et stable des céréales d'hiver dans les assolements
- Augmentation des surfaces en PDT

→ **Tendance globale à l'amélioration?**

# Facteurs d'évolution

## Qualité

Thème	Enjeu	Hierarchisation	Evolution pressentie en l'absence de SAGE ?
<b>Azote</b>	Réduction des fuites d'azote d'origine agricole Amélioration de la gestion des eaux usées	<b>FORT</b> sur les aires de captages Grenelle et Conf. Env.	<b>Stabilité</b>
<b>Phosphore</b>	Amélioration de la gestion des eaux usées, en particulier par temps de pluie	<b>FAIBLE</b> Arré et Brèche <b>FORT</b> Béronnelle et ru de la Garde	?
<b>Pesticides</b>	Réduire les pesticides dans les cours d'eau	<b>FORT</b> sur l'ensemble des cours d'eau <b>FAIBLE</b> en eaux souterraines	<b>Amélioration</b>
<b>Autres micro - polluants</b>	Maîtrise des eaux pluviales urbaines	<b>FAIBLE</b> Arré et Brèche	<b>Dégradation</b>
<b>Gouvernance</b>	Prise de la compétence lutte contre la pollution (6°)?		

# Ateliers – Commission Qualité

## Propositions d'objectifs et de leviers



# Qu'est-ce qu'un objectif ?



## Un objectif traduit une ambition collective

Pris en compte dans l'instruction des dossiers réglementaires (Loi sur l'eau, ICPE...)

Pas opposable à un projet individuel sauf incompatibilité manifeste

### Il doit être, si possible :

- **Mesurable/quantifiable** (futurs indicateurs de résultats du SAGE)
- **Défini dans le temps** (délai)
- **Atteignable** mais **ambitieux** (au-delà de la réglementation générale, du SDAGE)

### Exemples, bons et mauvais (extraits de SAGE approuvés) :

- *Maintenir le bon état qualitatif des masses d'eau souterraines et viser une concentration moyenne maximale en nitrates de 35 mg/l dans les aires d'alimentation des captages prioritaires en 2021*
- *Atteindre dans les cours d'eau les seuils de qualité des eaux distribuées de l'AEP (0,1 µg/l par substance, 0,5 µg/l toutes substances)*
- *Partager la connaissance locale sur les substances émergentes*

## Un levier est un moyen permettant d'atteindre les objectifs proposés (futurs indicateurs de moyens du SAGE)

**Levier technique** : orientation des programmes opérationnels des maîtres d'ouvrage

**Exemple :**

- ▶ *Contrôler et mettre en conformité les branchements sur les réseaux d'assainissement collectif (délai, % de conformité visé)*
- ▶ *Priorités techniques et géographiques (pour la maîtrise du ruissellement, la lutte contre la pollution)*

**Levier réglementaire** (dans le champ d'application du SAGE)

**Exemples de disposition** : *S'assurer des capacités d'assainissement en amont des projets de développement urbain*

**Exemple de règle** : *Interdire les rejets directs d'eaux traitées au milieu superficiel pour les dispositifs d'assainissement non collectif des nouveaux bâtiments*

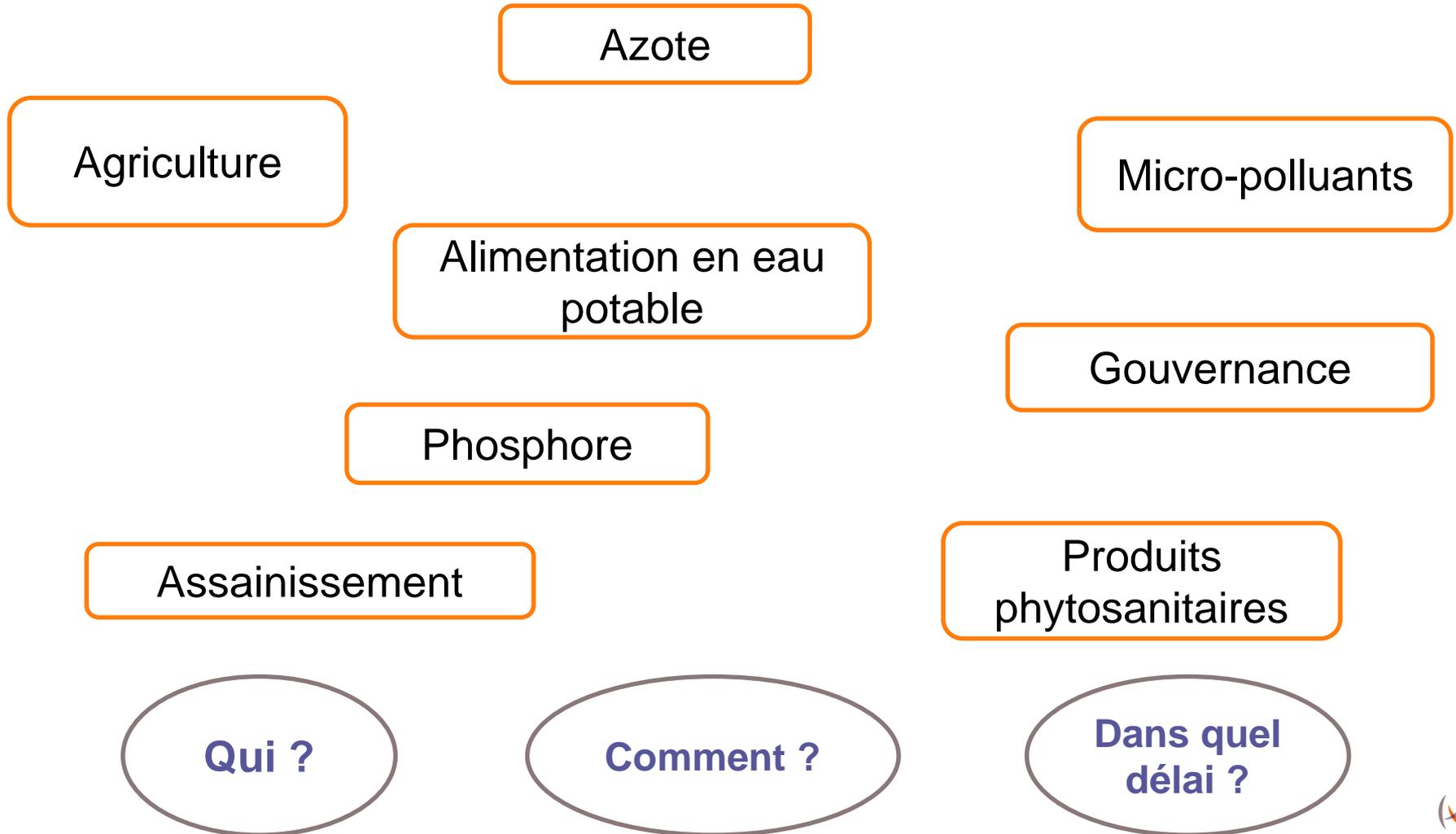
## Un levier est un moyen permettant d'atteindre les objectifs proposés (futurs indicateurs de moyens du SAGE)

### Levier d'animation/communication, amélioration de connaissance

**Exemples :** *Compléter le suivi de la qualité des eaux vis-à-vis des produits phytosanitaires*

### Levier de Gouvernance

**Exemple :** *Compétences à assurer sur le territoire (lutte contre la pollution, maîtrise du ruissellement...)*



# Des objectifs et leviers à la stratégie

1<sup>ère</sup> série de commissions thématiques

→ **Enregistrement** des propositions (tableau de synthèse)

2<sup>ème</sup> série de commissions thématiques pour discuter-corriger-compléter

→ **Structuration** des propositions, **analyse** des éléments de faisabilité et d'efficacité, cohérence objectifs/leviers

(SCE/SMBVB) :

- éléments de coûts (sans chiffrage détaillé à ce stade),
- faisabilité technique,
- capacité de portage (maîtrise d'ouvrage notamment),
- acceptabilité sociale des mesures,...

Présentation de l'analyse en bureau et en CLE

→ **Choix** à faire (quels objectifs, nature et niveau d'ambition des actions ?)

→ **Rédaction** du projet de stratégie (SCE/SMBVB)

Présentation du projet de stratégie en réunion commune des acteurs impliqués dans les commissions

Présentation /discussion / validation de la stratégie en Bureau et en CLE

# Prochaines étapes

	jan-19	fév-19	mar-19	avr-19	mai-19	juin-19	juil-19
Phase 2 : Scénarios et stratégie (tranche optionnelle 1)							
Collecte et traitement des données, rencontres avec les acteurs							
Mise en forme du scénario tendanciel							
Définition des scénarios alternatifs							
Caractérisation des scénarios alternatifs							
Mise en forme des scénarios alternatifs et de la stratégie					 VP		 VF
Préparation de l'évaluation environnementale							

-  Réunions des commissions thématiques
-  Réunion d'inter-commission
-  Réunion du bureau de la CLE
-  Réunion du comité de rédaction
-  Réunion de la CLE
-  Réunion des élus
-  Réunions avec les services de l'état

## Calendrier des prochaines réunions

- **Commissions :**
  - 4 et 5 avril
- **Bureau**
  - 14 mai
- **CLE**
  - 3 juin
  - 1<sup>er</sup> juillet



**sce**

Aménagement  
& environnement

[www.sce.fr](http://www.sce.fr)

GROUPE KERAN